



Infor Anael Paie Ws

Numérotation automatique des matricules

© Copyright 2011 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Paie Ws V2R6

Auteur : P. Grillet

Date de publication : August 28, 2012

Table des matières

A propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Périmètre du document	5
Pré-requis	5
Historique du document.....	5
Contacter Infor	6
Chapitre 1 Principes fonctionnels.....	7
Paramètres généraux	7
Création des salariés.....	9

A propos de ce manuel

Public concerné

- Utilisateur de paie
- Responsable paie

Périmètre du document

Ce document traite dans Infor HCM Anael paie WS de la fonctionnalité qui permet la numérotation automatique des codes matricules utilisés dans la gestion des salariés.

Pré-requis

- « Infor HCM Anael paie WS » V2R6M0 (juin 2010)

Avec le dernier niveau de PTF mise à disposition installée.

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Mars 2011	VBO	Création document
2.0	Août 2012	I. Mary	Application du modèle Infor

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.infortreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

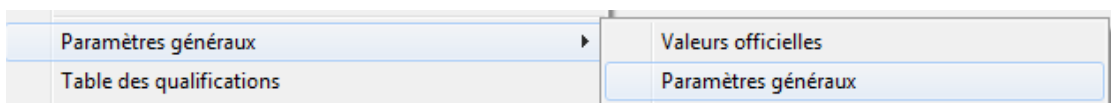
Chapitre 1 Principes fonctionnels

1

La numérotation des matricules peut se faire de façon automatique, sur 1 à 6 caractères.

Paramètres généraux

Dans le menu général choisir l'option Fichiers puis :



Paramètres généraux

Indicateurs calendaires

Début exercice: Janvier 2010
 En cours de traitement: Mars 2010
 Dernière clôture mensuelle: Février 2010

Préimprimé bulletin de paie

Type: Sans pointage

Alimenter le suivi du personnel

Accidents du travail
 Maladie professionnelle
 Maladies autres
 Maternité
 Formation
 Délégation
 Jours fériés
 Congés
 Absence autre

Gérer

des tops de traitement
 un décompte monétaire si espèce
 un contrôle des présences sur période calendaire civile
 les absences par le module de saisie et de validation
 des rubriques de rappel
 une utilisation étendue des droits d'accès aux dossiers salariés
 l'intégration des absences du self service d'Anael RH
 la sortie des règlements au format SEPA

Décompte du pointage

Récupérer du pointage journalier le dernier centre de profit pointé
 Dernière semaine tronquée - Décompte des HS sur la période suivante

Droits absences maladies - période: Année civile

Affectation chrono bulletin - Pointage obligatoire

Pointage journalier Pointage hebdomadaire Pointage mensuel

Liaisons ANAEL Btp

Alimenter la saisie des rapports d'ANAEL Btp dans la génération des pointages et la validation des absences
 Rubriques journalières générées automatiquement par Anael Btp

Numérotation matricule

Numérotation automatique Longueur de la codification: 6 Dernier n° utilisé: 5419

Buttons: Accepter, Annuler

Dans le groupe « Numérotation matricule » des informations permettent d'autoriser et de paramétrer cette gestion.

Activer la gestion en cliquant sur l'indicateur « Numérotation automatique »

Indiqué de 1 à 6, le nombre de caractères sur lequel l'incrémement doit avoir lieu.

Le cas échéant indiqué le dernier no utilisé.

Numérotation matricule

Numérotation automatique Longueur de la codification: 4 Dernier n° utilisé: 607

Ces informations sont gérées par société.

Si la case à cocher « Numérotation automatique » est active, la création d'un salarié tiendra compte de ces paramètres :

La zone « Longueur de la codification » doit obligatoirement être saisie et sa valeur doit être comprise entre 1 et 6.

Il s'agit de la longueur sur laquelle est géré le code matricule dans la société.

La zone « Dernier n° utilisé » peut être à zéro pour une nouvelle société, sinon elle doit correspondre au dernier n° matricule utilisé.

Dans l'exemple ci-dessus, longueur 4, dernier n° 607, le prochain matricule créé aura le code « 0608 ». ('0608' plus 2 caractères blanc pour compléter la zone)

Pour une longueur de 3, le code aurait été « 608 » ('608' plus 3 caractères blanc pour compléter la zone)

Dans les différents programmes gérant cette numérotation automatique, un contrôle permet l'incrément automatique si le n° matricule existe déjà dans la base.

Par exemple, si le matricule « 0608 » existe déjà, le prochain matricule créé utilisera le code « 0609 ».

Mise à jour des données existantes

Lors de votre premier accès, le dernier n° de matricule utilisé sera renseigné effectivement par le dernier n° en vigueur dans vos données.

Il sera renseigné automatiquement si la zone est à zéro mais il peut être modifié à tout moment.

Création des salariés

Les salariés peuvent être créés :

- dans la fiche salarié (option Fichiers / Fichier du personnel),
- en embauchant un intérimaire en tant que salarié (option Fichier / Fichier des intérimaires - Embauche de l'intérimaire en tant que salarié),
- par duplication de salarié (Outils / Duplication de salarié dans la base)

Seules ces options tiennent compte des paramètres définis dans les paramètres généraux.